

Rapport d'impact d'Emergence Périgord

**2018
- 2022**

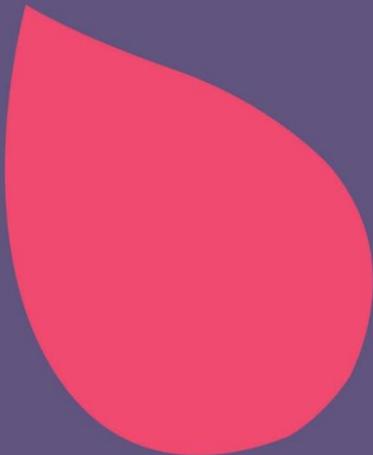
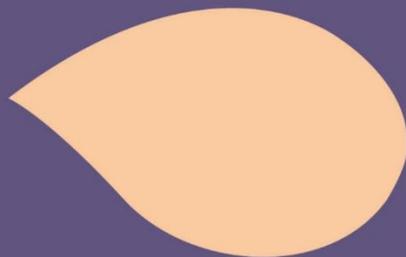


Table des matières

1/ Présentation d'Emergence Périgord et résultats d'activités.....	3
2/ Méthodologie de la Mesure d'Impact Sociale d'Emergence Périgord.....	5
Objectif de la mesure d'impact :.....	5
Question évaluative et hypothèses d'impacts :.....	5
Rappel de la démarche :.....	6
Biais potentiels identifiés :.....	7
3/ Analyse des hypothèses d'impact d'Emergence Périgord.....	8
A/ L'impact d'Emergence Périgord sur le développement de la capacité d'agir des participant.....	8
Hypothèse n°1 : Les parcours d'Emergence Périgord permettent à tout.e.s d'explorer le lancement d'une idée ou d'un projet d'ESS et d'innovation sociale ;.....	8
a) RESULTATS.....	8
b) ANALYSE.....	8
c) L'ESSENTIEL A RETENIR :.....	10
d) AXES DE PROGRES.....	10
Hypothèse n°2 : Participer aux parcours d'Emergence Périgord favorise le développement d'une capacité d'agir individuelle et collective sur son territoire ;.....	11
a) RESULTATS.....	11
b) ANALYSE.....	14
c) L'ESSENTIEL A RETENIR :.....	15
d) AXES DE PROGRES.....	15
Hypothèse n°3 : Participer aux parcours d'Emergence Périgord favorise une capacité à s'orienter et à rebondir.....	16
a) RESULTATS.....	16
b) ANALYSE.....	17
c) L'ESSENTIEL A RETENIR :.....	18
d) AXES DE PROGRES.....	18
B/ L'impact d'Emergence Périgord sur l'ancrage local des projets.....	19
Hypothèse n°4 : Les parcours d'Emergence Périgord permettent aux projets de contribuer à la redynamisation du territoire.....	19
a) RESULTATS.....	19
b) ANALYSE.....	22
c) L'ESSENTIEL A RETENIR.....	23
d) AXES DE PROGRES.....	23
Hypothèse n°5 : Les parcours d'Emergence Périgord permettent aux projets d'identifier et d'impliquer leurs écosystèmes dans leur modèle économique.....	24
a) RESULTATS.....	24
b) ANALYSE.....	28
c) L'ESSENTIEL A RETENIR.....	29
d) AXES DE PROGRES.....	29

1/ Présentation d'Emergence Périgord et résultats d'activités

Emergence Périgord est né en 2018 de l'alliance de trois structures de l'Economie sociale et solidaire spécialisées dans l'accompagnement et le financement de porteurs de projet : [ATIS](#), [Coop-Alpha](#) et [France Active Nouvelle-Aquitaine](#).

Emergence Périgord a pour objectif d'accompagner l'émergence et le développement d'activités collectives et innovantes pour un territoire durable et solidaire.

- **Les 3 modes d'action d'Emergence Périgord**



Parcours de pré-incubation : « *De l'idée au projet* »

- 2 mois de parcours
- 2 session par an
- 6 demi-journée de formations collectives
- 2 entretiens individuels



Parcours incubation : « *Du projet à l'entreprise sociale* »

- 12 mois de parcours
- 1 appel à projet annuel
- 15 journées de formations collectives
- 70h d'accompagnement individuel et technique



Fabrique à Initiatives : « *Du territoire à l'entreprise sociale* »

- Processus collectif et inversé de création d'entreprise lié à un besoin social identifié sur le territoire
- 2 études/an
- Environ 35 jours d'études et d'accompagnement

Depuis 2018, Emergence Périgord a permis l'accompagnement de **120 projets** dans les différents parcours !

Dans le cadre de la présente étude, le choix a été fait **de se concentrer plus spécifiquement sur l'accompagnement des porteurs de projets dans le cadre de l'incubation et de la préincubation.**

Pour mémoire, voici les différents critères d'éligibilité pour l'intégration au sein de chaque parcours :

- **Préincubation – Environ 10 personnes/parcours :**
 - Idée/projet répondant à un besoin social, sociétal ou environnemental non pourvu ;
 - Dimension collective ou partenariale du projet (à appréhender en terme de potentiel)
 - Disponibilité pour suivre la formation dans son intégralité
 - Idée/projet ayant un ancrage territorial en Dordogne
- **Incubation – Environ 7 à 8 projets/parcours :**
 - Qualité entrepreneuriales et engagement de l'équipe projet,
 - Qualité de l'utilité sociale et/ou de l'innovation sociale du projet,
 - Capacité à générer un modèle économique pérenne,
 - Potentiel crédible de création d'emplois à court/moyen-terme,
 - Implantation du projet en Dordogne
 - Volonté de lancer le projet dans les 12 à 24 mois maximum

Près de 5 ans après le démarrage du dispositif, voici les résultats quantitatifs des parcours d'Emergence Périgord :



Préincubation

137 Candidat·e·s

88 Participant·e·s

Profil des participant·e·s



71.15% de femmes et 28.8% d'hommes
Âge moyen : 39.1 ans

Origine géographique des participant·e·s :



Incubation

65 Candidat·e·s

29 Projets accompagnés, soit **44** personnes
→ dont 6 projets issus du parcours de pré-incubation

21 Structures/activités créées

72% Des projets accompagnés ont effectivement lancé leur activité et créent des emplois

46 Emplois créés

Profil des incubé·e·s



63% de femmes et 37% d'hommes
Âge moyen : 38.2 ans

Territoires des projets accompagnés :



2/ Méthodologie de la Mesure de l'Impact Social d'Emergence Périgord

Objectif de la mesure d'impact :

5 ans après le démarrage du dispositif, il nous a semblé important de réaliser une analyse plus qualitative, pour mieux saisir les impacts de l'incubateur Emergence Périgord à la fois auprès des porteurs de projets et également auprès du territoire départemental.

Dans le même temps, l'étude vise également à questionner les parcours (contenus, organisations) pour s'assurer que les accompagnements proposés sont toujours en phase avec les attentes et enjeux des porteurs de projets de création d'activités ESS en Dordogne.

Question évaluative et hypothèses d'impacts :

Nous avons dans le cadre de cette étude cherché à répondre à la question suivante : **dans quelle mesure les parcours d'Emergence Périgord contribuent au développement des capacités d'agir des participants et influencent l'ancrage local des projets ?**

Pour ce faire, nous avons tout d'abord choisi de nous intéresser aux impacts des parcours d'Emergence Périgord sur les individus en posant trois hypothèses coconstruites par l'équipe et que nous souhaitions aller vérifier dans le cadre de l'étude, à savoir :

○ ECHELLE DU PARTICIPANTS AU PARCOURS :

- Hypothèse n°1 : Les parcours d'Emergence Périgord permettent à tout.e.s d'explorer le lancement d'une idée ou d'un projet d'ESS et d'innovation sociale - *En partant du principe que le capital économique, culturel et social des personnes n'est pas identique pour toutes et tous, est-ce que les contenus et les formats des parcours d'Emergence Périgord permettent une accessibilité la plus large possible à l'entrepreneuriat dans l'ESS ?*
- Hypothèse n°2 : Participer aux parcours d'Emergence Périgord favorise le développement d'une capacité d'agir individuelle et collective sur son territoire - *En partant du principe que les compétences et savoir-faire travaillées au sein des parcours dépassent le seul cadre de l'idée ou du projet et qu'elles peuvent influencer la vie quotidienne et être motif d'émancipation des individus ;*
- Hypothèse n°3 : Participer aux parcours d'Emergence Périgord favorise une capacité à s'orienter et à rebondir – *En partant du principe qu'au-delà de l'idée ou du projet travaillé dans les parcours, les différentes compétences et savoir-faire mobilisés permettent aux personnes de bien connaître leur territoire et de se saisir de ses ressources et opportunités.*

Puis, pour questionner l'impact d'Emergence Périgord sur l'ancrage local, nous avons construit deux hypothèses complémentaires qui s'intéressent plus particulièrement aux structures créées issues des parcours, à savoir :

○ ECHELLE DES PROJETS CREEES :

- Hypothèse n°4 : Les parcours d'Emergence Périgord permettent aux projets de contribuer à la redynamisation du territoire – *En partant du principe qu'au regard du caractère collectif des structures créées, ces dernières ont un « effet d'entraînement » qu'il est intéressant de tenter*

de mieux qualifier et de comprendre, tout en interrogeant le lien direct qui peut s'établir avec les parcours proposés par Emergence Périgord ;

- Hypothèse n°5 : Les parcours d'Emergence Périgord permettent aux projets d'identifier et d'impliquer leurs écosystèmes dans leur modèle économique – *Les structures disposent souvent de modèles économiques hybride alternant fonds publics et ressources d'activités, c'est pourquoi il nous a semblé utile de chercher à comprendre la plus-value de ce type de modèle économique pour l'ancrage local des projets.*

Au moment de la phase de réflexion avec l'équipe, nous avons également une troisième approche qui nous intéressait, à savoir : est-ce que la présence d'Emergence Périgord sur le territoire de la Dordogne a modifié les perceptions des institutions publiques et privés sur leur perception de l'entrepreneuriat dans l'économie sociale et solidaire ?

Cependant, au regard des ressources mobilisées pour l'étude et du temps qui nous était imparti, nous avons collectivement choisi de ne pas traiter cette question dans ce rapport d'impact.

Rappel de la démarche :

➤ Janvier/Février 2023 :

- Coordination des co-porteurs d'Emergence Périgord pour identifier le périmètre de l'étude et les principales hypothèses d'impact ;
- Faute de moyens financiers complémentaires, les co-porteurs d'Emergence Périgord ont ensuite choisi de réaliser cette étude en interne, sans avoir recours à un appui externe ;

○ Mars/Avril 2023 :

- Sur la base des hypothèses, construction d'un questionnaire à destination des porteurs de projet comprenant 25 ou 39 questions en fonction du lancement ou non de l'activité ;
- Diffusion à une base de 123 adresses mails ayant suivi les parcours de 2018 à 2022 ;
- Campagne d'enquête menée durant 1 mois (Avril 2023) comprenant 3 relances mails + des relances téléphoniques avec l'appui d'un stagiaire ;
- Le questionnaire a été administré de façon anonyme sur la période ;

- Les participants étant parfois plusieurs sur le même projet, nous disposons de résultats où plusieurs participants d'un même projet ont pu répondre au questionnaire ;
- **Taux de réponse global : 53% (66 personnes) induisant 8% de marge d'erreur¹**

- L'ensemble des années observées sont plutôt bien représentées avec 20 à 25 % des répondants sur chaque année ; sauf pour l'année 2018, correspondant notamment au démarrage du dispositif et peut-être au caractère lointain du lien avec les participants ;

- Taux de réponses par parcours :
 - Pré incubation = 58% - (49 réponses / 88 participants) avec 9% de marge d'erreur
 - Incubation = 66% - (26 réponses / 44 participants) avec 11% de marge d'erreur

¹ « En statistiques, la marge d'erreur est une estimation de l'étendue que les résultats d'un sondage peuvent avoir si l'on recommence l'enquête. Plus la marge d'erreur est importante, moins les résultats sont fiables et plus la probabilité qu'ils soient écartés de la réalité est importante. » (Source : Wikipédia)

→ A noter que 9 répondants ont participé aux deux parcours, ils ont donc été additionné à chacune des deux cohortes

- Mai/Octobre 2023
- Analyse des résultats en interne et rédaction du rapport d'impact d'Emergence Périgord
- Construction de l'évènement de restitution de Novembre 2023 (5 ans d'Emergence Périgord) et Janvier 2024 (Comité de pilotage d'Emergence Périgord).

Biais potentiels identifiés :

- L'enquête a été réalisée et administrée en interne, ce qui a pu influencer la motivation et la nature des réponses des participants au questionnaire compte tenu de **la proximité relationnelle que peuvent avoir les participants avec les accompagnateurs** d'Emergence Périgord ;
- **Les hypothèses et l'interprétation des résultats ont été posés par l'équipe d'Emergence Périgord ce qui peut induire des biais de confirmation** que nous avons tenté d'amoinrir en croisant les relectures des différentes conclusions ;
- Nous n'avons pas d'échantillon témoin ou de données mesurées à l'entrée **pour constater les écarts entre les ressentis des participants à l'entrée et à la sortie**. L'enquête étant réalisé à posteriori, les ressentis peuvent être évoqués avec 5 ans d'écart entre le parcours et la réponse au questionnaire.

3/ Analyse des hypothèses d'impact d'Emergence Périgord

A/ L'impact d'Emergence Périgord sur le développement de la capacité d'agir des participants

Hypothèse n°1 :

Les parcours d'Emergence Périgord permettent à tout.e.s d'explorer le lancement d'une idée ou d'un projet d'ESS et d'innovation sociale.

- **Notre objectif ici était d'appréhender la diversité et de caractériser les profils sociologiques des participants à nos parcours.**

a) RESULTATS

Pour les deux parcours, une grande majorité des répondant.e.s ont **un niveau d'étude supérieur à bac+3 (78 %) et près de la moitié sont titulaires d'un bac +5 (45%)**. Nous n'accueillons quasiment pas de personnes titulaires d'un CAP/BEP ou d'un niveau Baccalauréat.

Les répondants du parcours de préincubation présentent une pyramide des âges étalée entre 30 et 60 ans (73%), contrairement à **l'incubation où l'échantillon des répondants se concentre plutôt autour de la tranche 30-40 ans (46%)**. De leur côté, les moins de 30 ans représentent qu'une petite partie des répondants (21 %) sur les deux parcours.

Les personnes bénéficiaires de l'allocation retour à l'emploi (ARE) représentent à elles-seules 1/3 des participant.e.s. à nos parcours (34,3%). Et d'une façon générale, il est intéressant de noter **que les personnes « sans activité professionnelles » représentent au total 62,2 % des répondants** (bénéficiaires du Chômage, RSA, congé/disponibilité, retraite, congé longue durée/maladie).

On constate également qu'un autre tiers des répondants travaillent soit à temps plein soit à temps partiel en parallèle des parcours (37,8%).

Nous observons par ailleurs que presque **la moitié des personnes résident en Dordogne depuis moins de 3 ans (48,4 %)**. Les natifs et résidents depuis plus de 10 ans représentent quant à eux un peu moins d'un tiers des participants (27,2%).

Dans l'ensemble, les répondants indiquent avoir eu **un niveau de revenu correspondant modérément à leurs besoins au moment du premier parcours** et ils indiquent avoir eu majoritairement un équilibre entre vie professionnelle/vie familiale plutôt stable.

Enfin, il est intéressant de noter que 19,4% des répondants indiquent avoir eu des revenus plus faibles que leurs besoins lors de leur parcours.

b) ANALYSE

Les parcours proposés par Emergence Périgord semblent plus accessibles ou attractifs pour les personnes avec un certain niveau d'étude, semblant disposer au moins d'une première expérience professionnelle et susceptible de disposer d'une forme de stabilité personnelle et financière.

Cela peut peut-être s'expliquer par l'approche de notre communication : discours « institutionnel » avec du vocabulaire particulier (*innovation sociale, ancrage territorial, besoin sociétal ...*), ainsi que par les canaux de diffusion des différents appels à projets (réseaux sociaux majoritairement).

Par ailleurs, la faible proportion des personnes de niveau CAP/BEP peut aussi correspondre aux filières de l'artisanat dont l'ESS n'est pas toujours une voie naturelle pour entreprendre dans ce domaine.

La concentration de la tranche 30-40 ans en parcours d'incubation peut également laisser penser que le rythme long de 12 mois d'accompagnement semble **correspondre à cette tranche d'âge, souvent en dynamique de reconversion professionnelle.**

D'une façon générale, les parcours sont **moins accessibles pour les 18-30 ans ce qui pourrait s'expliquer par le fait que** les prescripteurs « habituels » (Région, EPCI, CRESS, DLA, pôle emploi, tiers-lieux, autres structures de l'ESS, mailing-list, etc...) sont davantage en lien avec les plus de 30 ans ou comme pour les niveaux d'étude, la communication est peut-être à adapter

Plusieurs études sur la jeunesse² montrent par ailleurs une forme d'autocensure des jeunes en milieu rural dans leur projection en termes d'avenir professionnel. La Dordogne étant un département particulièrement rural, la jeunesse y est peut-être moins encline à développer des ambitions quant à son avenir professionnel.

La capacité à être disponible sur l'ensemble du parcours vient peut-être opérer une forme de « sélection ». En effet, la grande majorité des personnes sans activité professionnelle montre qu'ils sont d'avantage présents, ce qui semble « logique », la « disponibilité » étant un critère d'entrée. De plus, le temps nécessaire pour développer un projet entrepreneurial peut être compliqué à concilier avec un emploi à temps plein.

Les résultats nous montrent que **nous touchons davantage les « nouveaux arrivants » en Dordogne (1 à 3 ans), plutôt que les « natifs ».** Sans avoir les moyens d'en analyser les raisons précises, **nous pouvons supposer que l'incubateur est perçu par ces « nouveaux arrivants » comme un facilitateur pour l'ancrage local et la mise en visibilité des initiatives.**

Sur ce point, on peut également constater **un effet de mobilité post-confinement dû à la COVID-19** en analysant notamment l'ancienneté de résidence en Dordogne sur les participants à nos parcours. **Ainsi, notons, que sur la période 2018-2020 (pré-COVID), les personnes indiquant résider depuis moins d'1 ans en Dordogne représentait 14% des répondants, contre 32% sur la période 2021-2022 (post-COVID).**

Enfin, nous avons également cherché à analyser quelques corrélations pour expliciter certains résultats obtenus dans l'enquête, ainsi vous noterez :

- Qu'ils n'existent pas de différence notable entre les niveaux de diplôme des « nouveaux arrivants » et des « natifs », ce qui pourrait supposer qu'au regard de l'offre de formation disponible en Dordogne, les « natifs » s'absentent un moment durant le temps des études pour revenir s'installer plus tard en Dordogne ;

² « Mission orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes - Restaurer la promesse républicaine » - *Salomé Berlioux - mars 2020* / « Jeunes des villes, jeunes des champs, la lutte des classes n'est pas finie » – *Fondation Jean Jaures-novembre 2019*

- Et qu'ils n'existent pas de liens entre le niveau de diplôme et la mise en place effective du projet à terme, l'entrepreneuriat ne semble donc pas se corrélér avec un niveau de diplôme en particulier.

Sur cette première hypothèse, **nous pouvons donc conclure que les parcours ne sont pas accessibles à toutes et tous avec les nuances vues plus haut.**

À retenir

- 1- Les parcours ne sont pas accessibles à toutes et tous, notamment les jeunes et moins diplômés
- 2- Nous pouvons dresser un « profil type » du porteur de projet d'Emergence Périgord :
 - Une femme
 - Entre 30-40 ans
 - Titulaire d'un Bac+3 à Bac+5
 - Arrivée depuis moins de 3 ans en Dordogne
 - Bénéficiaire de l'Allocation de Retour à l'Emploi (ARE)
 - Ayant déjà eu une (ou plusieurs) expériences professionnelles
 - Disposant d'une forme de stabilité personnelle et financière
- 3- Nous touchons davantage les nouveaux arrivants sur le territoire.

d) AXES DE PROGRES

- Comprendre "pourquoi" nos parcours sont peu accessibles à certains profils ;
- Travailler l'accessibilité de nos parcours à de nouveaux profils à prioriser en comité de pilotage ;
- Développer le repérage des prescripteurs pour ces nouveaux publics (*exemple avec les acteurs jeunesse - Mission locale, centres sociaux, accueils jeunes, coopérative jeunesse de services ...*)
- Coconstruire nos outils de communication avec la cible visée (*canaux de communication, nouveaux prescripteurs, contenu mieux ciblé, vocabulaire employé, etc...*)
- Explorer des solutions d'accompagnement (*adaptation des parcours et/ou nouveaux parcours*)

Hypothèse n°2 :

Participer aux parcours d'Emergence Périgord favorise le développement d'une capacité d'agir individuelle et collective sur son territoire.

- **Notre objectif ici était d'appréhender la façon dont nos propositions d'accompagnement permettent de favoriser l'émancipation et la mise en action des participants**

Nos définitions

Pouvoir d'agir : Processus par lequel des individus s'émancipent, s'autonomisent pour leur permettre de réagir efficacement face aux conditions sociales, économiques, politiques ou écologiques auxquelles ils sont confrontés.

Capacité d'agir : Fait référence à la capacité d'une personne à prendre des décisions, à entreprendre des actions et à influencer leur environnement en fonction de leurs choix. Elle englobe la capacité à penser de manière autonome, à planifier, à prendre des décisions éclairées et à mettre en œuvre des actions pour atteindre des objectifs ou résoudre des problèmes.

Emancipation : Action de s'affranchir d'un lien, d'une entrave, d'un état de dépendance, d'une domination, d'un préjugé.

Confiance en soi : Composante de l'estime de soi. Capacité à oser, traduite le plus souvent par la capacité à prendre des risques : s'engager dans des situations nouvelles. La confiance en soi est également souvent associées au « sentiment de compétence », c'est pourquoi nous avons cherché à observer le développement estimé des compétences liées au parcours.

Entreprendre : Capacité à s'engager dans un projet (personnel, professionnel, associatif, militant. etc).

Coopérer : Agir avec d'autres, dans un but commun.

Engagement : Qui prend position pour des problèmes politiques ou sociaux.



Confiance en soi et capacité à s'engager

D'une façon générale, l'ensemble des répondants **déclarent avoir observé une augmentation significative de leur « confiance en eux » (95,6%) grâce aux parcours**. A noter que cette perception est particulièrement marquée pour les participants de la pré incubation (un tiers des répondants déclarent que le parcours leur a « complètement » ou « tout à fait » permis de développer leur confiance en eux), ce qui est cohérent avec l'objet du parcours.

« On entre avec une idée, on sort avec un projet » – parcours 1 -2023

Pour 6 personnes sur 10, les parcours ont eu une influence légère sur leur capacité à s'engager dans un projet. Cela peut s'interpréter par la préexistence de la capacité d'engagement avant l'intégration au sein de nos parcours, toutefois sans éléments pour le vérifier.

Malgré tout, plus d'un tiers des répondants (40,9%) indiquent avoir fortement développé une capacité à s'engager dans un projet grâce aux parcours (personnel, professionnel, militant, etc...). Cette part augmente très significativement chez les participants aux parcours d'incubation (53%) et chez ceux qui ont pu participer aux deux parcours (56%).

Coopération et nouvelles relations sociales

On retrouve globalement les mêmes ratios concernant le développement des capacités de coopération grâce aux parcours. **Un tiers des répondants déclare une influence forte des parcours sur leur capacité à coopérer avec d'autres personnes (31,4%)** contre deux tiers qui mentionnent une influence modérée sur ce volet.

Toutefois, l'ensemble des parcours sont vecteurs de liens sociaux pour les répondants. **Ils sont 46,2% à déclarer avoir tissé de manière significative de nouvelles relations sociales grâce aux parcours.** Ce point peut s'expliquer par l'importance des ateliers collectifs et les mises en relations dans nos parcours.

Le parcours d'incubation est encore plus marqué de ce point de vue : **trois quarts des répondants indiquent avoir fortement développé de nouvelles relations sociales.** Cela peut s'expliquer par la durée du parcours (12 mois) et la récurrence des temps collectifs. Par ailleurs, nous pouvons également supposer que la mise en place effective du projet a permis d'élargir le cercle du groupe projet initial. Notre fonction de « mise en réseau » semble alors confirmée.

Il est d'ailleurs intéressant de noter ici la différence entre le fait de « tisser des relations sociales » et le « développement des capacités de coopération » qui nous montre que l'un ne permet pas naturellement d'aller vers l'autre. **Autrement dit, les mises en relation peuvent favoriser les dynamiques de coopération mais elles ne suffisent pas.**

Enfin, notons que même **si globalement sur l'ensemble des parcours près de 60 % des répondants indique avoir rencontré de futur.e.s associé.e.s pour leur projet**, il ne s'agit pas d'un « point fort » des parcours car **les répondants mentionnent très largement une influence faible des parcours sur ce point.**

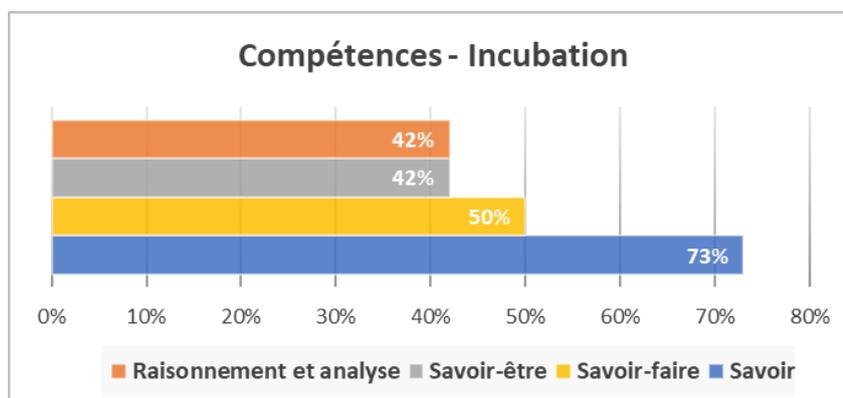
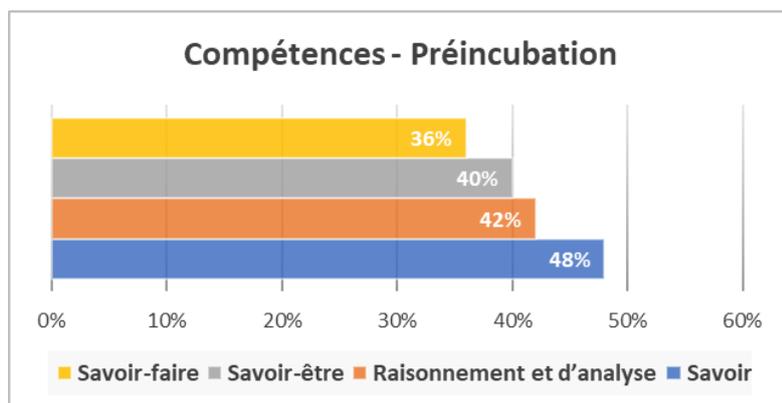
Cela peut s'analyser notamment par le fait que les collectifs sont déjà constitués dans le cadre des parcours d'incubation (condition de candidature) et probablement qu'ils ne sont pas encore assez matures dans le cadre du parcours de préincubation.

Nous pouvons également tenter une analyse au regard du caractère départemental d'Emergence Périgord avec **la constitution de promotions aux participants issus des différents territoires, parfois relativement éloignés géographiquement les uns des autres.** Cette suggestion valide donc l'hypothèse d'un besoin de proximité géographique et organisée (partage de valeur ou de représentation commune) pour favoriser l'association au sein d'un projet d'ESS.

Acquisition de nouvelles compétences

Sur l'ensemble des parcours, 41,8 % des personnes interrogées **affirment avoir acquis ou développé de manière très significative de nouvelles compétences grâce aux parcours.** Seuls 4,4 % des personnes affirment ne pas avoir acquis ou développé de nouvelles compétences.

Les compétences acquises ou développées sont sensiblement différentes selon le parcours :



Cette nuance peut s'expliquer par la différence de finalité et de durée de chacun des parcours. Le **parcours de préincubation vise à qualifier et structurer son idée de projet, ce qui correspond à l'ordre des compétences cités.**

Dans le cas du **parcours d'incubation, l'objectif vise à lancer le projet il semble donc logique que les « savoirs » et les « savoir-faire » soient cités en premier.**

Par ailleurs, même si globalement la grande majorité des répondants (91%) indiquent avoir réutilisé les outils transmis dans le cadre des parcours, **ils ne sont que 20,8 % a indiqué l'avoir fait de façon très significative.**

Nous avons également demandé aux répondants de nommer spontanément les outils les plus pertinents des parcours. En les regroupant par catégories, voici les différents types d'outils cités :

OUTILS CITES - PREINCUBATION	
Stratégie groupe	37 %
Définition du projet	33 %
Analyse du territoire	24 %
Outils budgétaires	14 %
Impact social et ESS	8 %
Juridique	6 %
Modélisation économique	6 %
Mise en récit du projet	2 %

OUTILS CITES - INCUBATION	
Stratégie groupe	42 %
Outils budgétaires	31 %
Mise en récit du projet	19 %
Analyse du territoire	12 %
Définition du projet	8 %
Modélisation économique	8 %
Impact social et ESS	8 %
Juridique	0 %

On constate dans les deux cas que les outils de « *stratégie de groupe* » tiennent une bonne place dans les retours des répondants. Par ailleurs, **les autres outils cités spontanément correspondent aux objectifs de chacun des parcours et au degré de maturité des idées des participants.**

b) ANALYSE

Le niveau de « confiance en soi », les « capacités à s'engager » et à « coopérer » sont les trois critères que nous avons retenus pour déterminer le degré d'impact de nos parcours sur le développement des « capacités d'agir » individuelles et collectives.

Au regard des différents résultats, nous pouvons dire que les parcours d'Emergence Périgord ont une influence notable sur le niveau de confiance en soi des participants, de leur capacité à s'engager et à coopérer avec d'autres. Nous pouvons donc à priori conclure **que nos parcours contribuent à donner les ressources nécessaires aux participants pour développer ou renforcer leur « capacité d'agir » individuelle et collective et contribue ainsi à l'émancipation des participants.**

Cette influence semble toutefois modérée puisque seulement un tiers des répondants indiquent que les parcours ont eu une influence forte sur ces différents points. **Cette nuance peut nous amener à supposer la probable préexistence de ces trois compétences (*confiance en soi, capacité à s'engager et capacité à coopérer*) au sein des personnes participantes à nos parcours.**

En effet, par exemple, sur la partie « **capacité à coopérer** », cela peut s'expliquer par des appétences des participants à l'arrivée, car il s'agit d'un critère de sélection des projets, à savoir de présenter un projet collectif mobilisant la coopération d'individus ou d'acteurs. **Il est donc fort probable que cette capacité soit déjà assez présente** chez nos porteurs de projet. Aux vues des méthodes pédagogiques déployées (pédagogie active, ateliers d'intelligence collective, méthodes d'éducation populaire...), nous pouvons supposer que **les parcours entretiennent et alimentent la capacité à coopérer.**

Le tissage de nouvelles relations sociales est significatif et nous montre la pertinence des aspects collectifs de nos parcours. Ceci se confirme par la pertinence observée des outils relatifs à la stratégie de groupe et au savoir-être.

Sur la question de l'engagement (*cf définition ci-dessus*), nous pouvons affirmer que **les participants au parcours sont globalement déjà engagés**, au regard de la typologie des projets (réponse à un besoin social ou sociétal). Nous pouvons donc estimer **une capacité des parcours à développer cet engagement** ; non pas parce qu'il était « absent », mais plutôt par la « matérialisation »/ l'émergence des projets, qui donne corps aux engagements pré-existants.

Enfin, la pertinence déclarée des outils nous montre que **les capacités de réflexion stratégiques (analyse, stratégie, savoirs cognitifs...) ont été développés grâce aux parcours.**

À retenir

- 1- La plus-value de nos parcours pourrait se résumer en trois volets :
 - Renforcement et développement de la coopération (apprentissage et réutilisation)
 - Mobilisation et développement des habiletés sociales
 - Expérimentation et développement de la pensée stratégique
- 2- Le renforcement ou développement des compétences prend ses racines sur des prédispositions pour ces différentes compétences et la capacité à s'engager.
- 3- Les parcours de préincubation semblent jouer plus spécifiquement sur le renforcement de la « confiance en soi » et le parcours d'incubation sur la capacité à s'engager dans un projet.

d) AXES DE PROGRES

- Développer les pédagogies actives, notamment avec nos intervenants extérieurs partenaires et questionner la façon dont les outils sont présentés aux participants pour qu'ils en saisissent la pertinence ;
- Évaluer de façon systématique le niveau de compétence (*capacité à coopérer, tisser des relations sociales et capacité d'engagement*) à l'entrée et la sortie des parcours ;
- S'appuyer sur la compétence de coopération pour poursuivre les dynamiques en sortie de parcours

Hypothèse n°3 :

Participer aux parcours d'Emergence Périgord favorise une capacité à s'orienter et à rebondir.

- **Notre objectif ici était d'analyser la façon dont nous permettons aux personnes de se mettre en relation avec les ressources de leur territoire et à lancer leur projet**

a) RESULTATS

La capacité à s'orienter et à s'adapter

Pour l'ensemble des parcours, **97 % des répondants ont pu identifier de nouvelles ressources utiles à leur idée ou leur projet**. A noter que le questionnement sur ce sujet était spécifiquement **orienté autour de ressources « immatérielles » se référant à la mise en relation** avec d'autres structures, des institutions, ... de Dordogne.

Dans des proportions similaires, les répondants indiquent que **participer aux parcours a encouragé leurs capacité d'adaptation à différents interlocuteurs avec toutefois une différence marquée entre les deux parcours** qui reflète une nouvelle fois les différences de maturité de contenus proposés (58% des répondants du parcours d'incubation indique une influence forte du parcours sur cette capacité, contre 28% en parcours de pré-incubation).

La capacité à rebondir

Nous avons entendu « rebondir » sur la base de la définition suivante issu du Larousse, à savoir : « *Prendre un élan nouveau après un arrêt passager ; avoir un développement nouveau et imprévu* ».

Il s'agissait pour nous de questionner les motifs d'arrêts des projets et de voir comment les personnes « repartaient sur d'autres choses ». **Malheureusement, la construction du questionnaire ne nous a pas permis d'aller aussi loin que nous le souhaitions, nous n'analysons ici finalement que les motifs d'arrêts des projets.**

- Parcours de Pré-incubation :

Suite aux parcours, **environ la moitié des répondants du parcours de pré-incubation (49%) indiquent avoir lancé leur projet à l'issue du parcours et en faire toujours partie aujourd'hui**. Près d'un tiers des répondants (31%) l'ont laissé en suspens et 20% ne l'ont pas lancé.

Lorsqu'ils sont interrogés sur les motifs de la suspension ou de l'arrêt, les répondants désignent d'abord des **événements personnels (25%), puis le manque de disponibilité nécessaire au projet (21,4%) et enfin la « non-validation » de la pertinence du projet (10,7 %)**.

- Parcours d'incubation :

Sur le **parcours d'incubation, 77% des répondants indiquent avoir lancé leur projet à l'issue du parcours et en faire toujours partie aujourd'hui**. Les motifs d'arrêt ou de suspension représentent un faible nombre de réponse pour être représentatif.

Notons simplement que nous y retrouvons les raisons suivantes : dissension au sein du collectif projet, manque de disponibilité nécessaire au projet, pertinence du projet non validé et obligation de retour en emploi pour des questions financières.

Il est à noter qu'à ce stade de l'analyse notre échantillon de répondants se réduit car **le questionnaire se poursuivait sur de nouvelles questions uniquement pour ceux ayant indiqué avoir lancé leur projet**. Nous passons donc d'un échantillon de 66 répondants à 43 répondants.

b) ANALYSE

La quasi-totalité des répondants (97%) indiquent avoir identifiés de nouveaux contacts locaux par l'intermédiaire d'Emergence Périgord ce qui permet de mettre en évidence **le rôle de médiateur ou de catalyseur³ des parcours, notamment pour des personnes qui sont nouvellement arrivées sur le territoire.**

En effet, il est à noter que la déclaration de **l'identification de nouvelles mises en relations pour le projet diminue avec l'ancienneté de présence sur le territoire** : plus cela fait longtemps que les répondants sont en Dordogne moins ils indiquent avoir identifié de nouvelles ressources grâce à l'incubateur. **On peut donc affirmer que l'ancrage territorial d'Emergence Périgord** (au sens où ce dernier met en relation les porteurs avec des contacts locaux susceptibles de répondre à leur besoin) **est vérifié.**

Mais les parcours d'Emergence Périgord ne font pas « qu'identifier » et « mettre en relation », **ils aident également à savoir présenter sa démarche auprès des différents interlocuteurs en transmettant les « codes » ou les usages spécifiques à chacun.** C'est tout au moins l'analyse que l'on peut tirer des résultats du développement des capacités d'adaptation vu plus haut et de la place prise par la « mise en récit du projet » cités comme outils réutilisés par les porteurs.

En ce sens, on peut donc affirmer que l'incubateur par ce rôle de catalyseur ou de médiateur **permet aux participants d'appréhender les acteurs du territoire, leurs enjeux et de partager un langage commun.** Nous le verrons plus loin, mais cet élément est d'autant plus important **qu'il contribue au développement d'une « proximité organisée » favorable au développement d'un climat de confiance entre les porteurs et leur « territoire ».**

La capacité à rebondir est plus difficile à évaluer, puisque nous ne disposons que de données quantitatives et non qualitatives sur le sujet. En effet, **une personne peut avoir stoppé son projet, mais apprécier l'acquisition de nouvelles compétences, les réutiliser dans d'autres situations de la vie courante ou avoir pris confiance en elle,** comme le montre les données plus haut. D'ailleurs, les outils cités spontanément par les répondants relevant des « stratégies de groupe », représentent près de 40 % des outils jugés les plus pertinents par les répondants pour les deux parcours.

Notons, qu'au regard des résultats sur les motifs de suspension ou d'arrêts des projets, **la disponibilité physique et mentale semble indispensable** et l'ambition de créer son propre emploi n'est pas suffisante.

Par ailleurs, l'accompagnement proposé dans le cadre de la **préincubation, semble permettre aux participants d'identifier les enjeux de la mise en place de projets d'ESS** ce qui leur permet de se décider à se lancer ou non. Cela vient également confirmer que **les seuls apports de compétences**

³ « Substance qui augmente la vitesse d'une réaction chimique sans paraître participer à cette réaction » (LAROUSSE) – Voir aussi les travaux du RAMEAU à ce sujet : <https://www.associations.gouv.fr/les-catalyseurs-territoriaux.html>

issus d'une participation au parcours de préincubation ne sont pas suffisants pour pouvoir initier son projet dans de bonnes conditions par la suite.

Concernant **le rôle de l'accompagnement sur la création effective du projet, il serait intéressant de pouvoir croiser nos résultats avec une cohorte de porteurs n'ayant pas suivi d'accompagnement spécifique pour confirmer nos résultats**, notamment pour le parcours d'incubation. Cependant, dans le cadre de cette étude nous n'avons pas eu les ressources nécessaires pour réaliser ce chantier d'ampleur. Nous pouvons supposer que les résultats du parcours d'incubation à ce sujet corroborent la pertinence de l'accompagnement pour le lancement effectif de l'activité.

En conclusion donc, **les parcours d'Emergence Périgord permettent vraisemblablement aux participants de se mettre en relation et de s'ancrer durablement sur leur territoire pour lancer et développer leur projet.** Nous manquons cependant d'éléments pour **aller plus loin dans l'analyse concernant le « rebond » des personnes qui à l'issue des parcours n'auraient pas créées** pour comprendre plus finement l'impact sur leur quotidien post-accompagnement.

À retenir

- 1-** Les accompagnements permettent aux participant-e-s de prendre connaissance de leur territoire et favorise la mise en lien – Emergence Périgord joue un rôle de médiateur avec le territoire susceptible de créer un climat de confiance autour des porteur-e-s de projet ;
- 2-** L'ensemble des participant-e-s développent leurs compétences de « capacité à agir » qu'ils mettent en place ou non leur projet.

d) AXES DE PROGRES

- Analyser ce que sont devenus les participants à différents horizons (1an après, 2 ans après, 5ans après, ...) par rapport à leur projet et aux enseignements tirés des parcours
- Avoir un suivi post-accompagnement qui permettent d'identifier plus précisément l'impact des parcours sur les parcours de vie des porteurs de projets (notamment pour ceux qui suspendent ou interrompent leur projet) ;
- Avoir un suivi post préincubation plus systématique

B/ L'impact d'Emergence Périgord sur l'ancrage local des projets

Hypothèse n°4 :

Les parcours d'Emergence Périgord permettent aux projets de contribuer à la (re)dynamisation du territoire

- **Notre objectif ici est d'analyser l'impact socio-économique des projets en termes de ressources humaines, d'offre de service et de bénéficiaires/clients touchés ;**

Nos définitions

Territoire : Portion de l'espace terrestre dépendant d'un État, d'une ville, d'une juridiction ; espace considéré comme un ensemble formant une unité cohérente, physique, administrative et humaine – Le territoire est donc le résultat d'un construit social partagé et accepté.

« L'avènement du territoire comme construit social souligne en effet le rôle déterminant des interactions entre les agents et en conséquence, le potentiel offert par les proximités [...] Premièrement, la notion de proximité, en déclinant les différentes facettes des interactions entre acteurs, distingue ce qui relève de la proximité géographique de ce qui repose sur un construit, la proximité organisée.[...] La proximité organisée désigne le fait que les agents vont partager un même espace commun de représentations, de règles d'actions et de modèle de pensée (Kirat et Lung, 1995). » (Filipi, 2022).

(re)dynamisation du territoire : processus par lequel un espace géographique délimité « se dynamise à nouveau », ce qui peut être observé par différents critères : augmentation et diversification de la population, augmentation d'actions collectives, développement de l'activité socio-économique, etc...

Transition : passer d'un état à un autre. Regroupe toutes les pratiques permettant une transformation des pratiques sociales, sociétales et environnementales.



a) RESULTATS

- ***Place de l'emploi salariés dans les projets***

Pour l'ensemble des parcours, **on constate qu'un peu moins de la moitié des répondants (46,57%) indiquent avoir créé au moins un emploi au sein de leur projet.** Il existe une nuance entre la préincubation et l'incubation. En effet, 77% des répondants de la préincubation indiquent n'avoir créé aucun emploi salarié et seulement un peu moins d'un tiers (29%) des répondants du parcours d'incubation.

Cet écart est logique au regard de la nature et de la durée de l'accompagnement proposé. En effet, le potentiel de créations d'emplois fait partie des critères de sélection des projets en parcours d'incubation mais pas en parcours de préincubation. De plus, les projets naissants ont parfois besoin d'amorcer leurs activités sans emploi salariés pour commencer à fédérer et se faire reconnaître sur leur territoire.

Cela peut également laisser supposer que les ressources mises à disposition par le parcours de préincubation n'ont pas un impact suffisant pour permettre l'émergence du salariat dans le projet.

Enfin à moindre mesure, la création d'emplois salariés n'est pas toujours un objectif, certains projets reposant parfois sur du bénévolat.

Concernant le nombre d'emplois salariés exactes présents dans les projets aboutis, les résultats parcellaires reflétaient des incohérences manifestes qui ne nous ont pas permis d'exploiter ces données.

Nous avons donc réalisé un complément d'enquête téléphonique à destination des seuls projets issus de l'incubation pour mesurer le nombre d'emplois salariés créés au sein des structures dont voici le résultat :

Territoires	Nb projets accompagnés	Nb projets créés	Nb d'emplois Salariés
Périgord Vert	8	8	16
Périgord Noir	6	4	12
Périgord Pourpre	5	4	6
Périgord Blanc	10	5	12
TOTAL	29	21	46

- Place occupée par les porteurs de projets initiaux dans le projet actuellement :

Pour les deux parcours, les répondants qui ont lancé leur projet et qui en font toujours partie aujourd'hui, indiquent **avoir principalement intégré les organes de gouvernance (43,2%) ou occuper des fonctions de direction du projet (27,3%)**.

Un tiers d'entre eux (34,1%) contribuent à leur projet de façon bénévole et un quart (25%) de façon salariée.

- Ressources humaines quotidiennes et bénéficiaires des projets

D'une façon générale, la moitié des répondants ayant créé leur activité indiquent que leurs structures reposent sur des équipes opérationnelles plutôt réduite (de 1 à 5 personnes) et s'adressent annuellement majoritairement (60%) à une fourchette allant de 1 à 100 bénéficiaires.

Cependant, quand nous analysons dans le détail, nous pouvons constater que **80% des répondants du parcours de préincubation situent leurs ressources humaines quotidiennes entre 1 et 10 personnes (salarié.e.es compris) et pour 73% d'entre eux ils s'adressent à 1 à 100 bénéficiaires annuellement.**

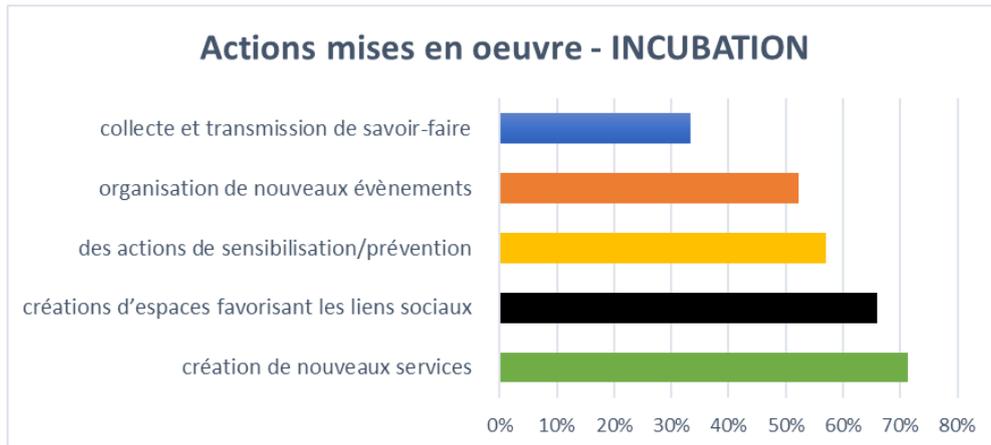
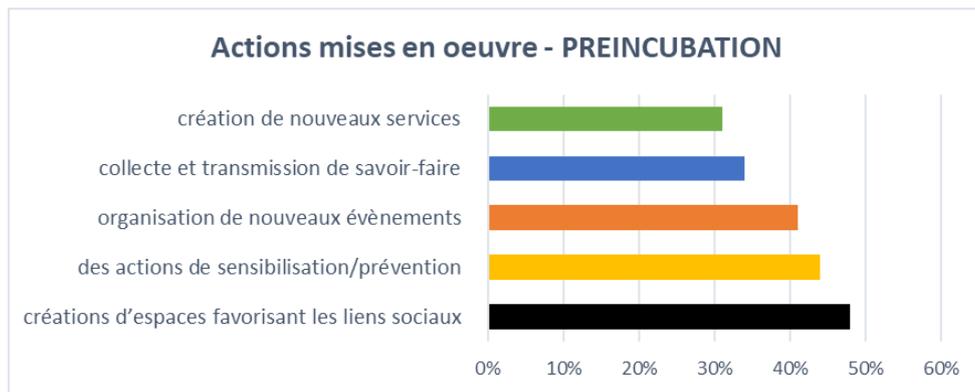
Du côté des répondants du **parcours d'incubation, ils sont 62% à situer leurs ressources humaines quotidiennes plutôt sur une fourchette entre 10 et 50 personnes et qui touchent annuellement pour 57% d'entre eux de 100 à plus de 500 personnes annuellement.**

Par conséquent on observe une différence notable en termes de mobilisation humaine et de bénéficiaires touchés entre les projets s'étant lancé à l'issue des parcours d'incubation et de préincubation, certainement en raison de l'ancienneté des projets. Créer des emplois est un processus long, voire difficile.

- Nature des actions mises en œuvre par les projets

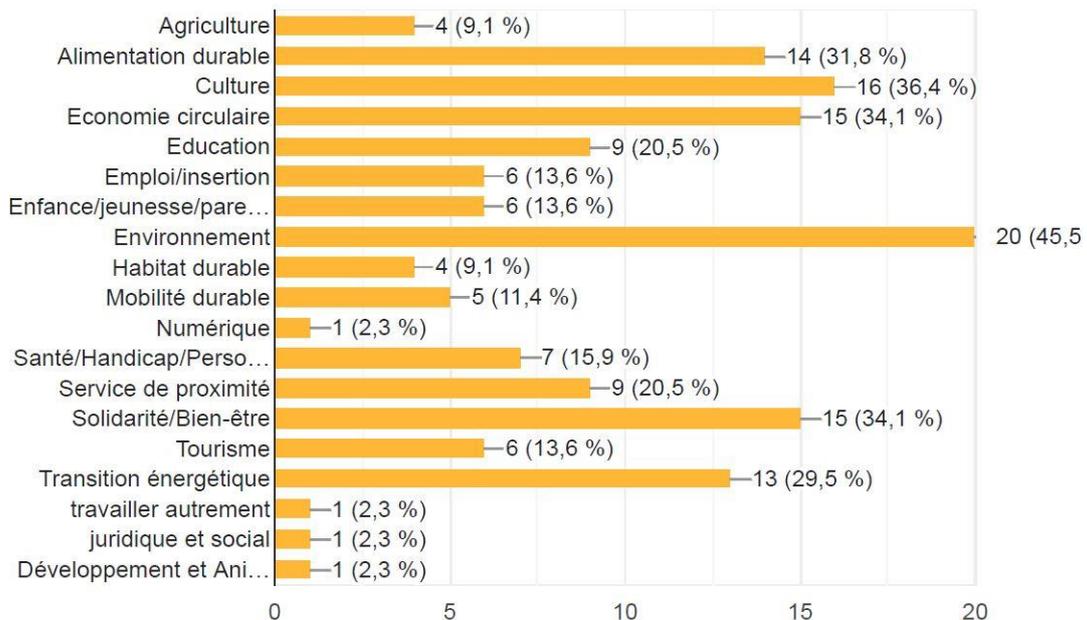
Pour compléter les éléments du paragraphe précédent, il existe également une nuance sur la nature des actions mises en œuvre à l'issue des deux parcours.

Sur les deux graphiques suivants, nous avons résumer les actions mises en œuvre par les répondants au questionnaire :



Il est à noter que pour les deux parcours, **la part des répondants mentionnant la création de nouveaux produits est quasi inexistante**. Ce qui peut nous poser les questions suivantes : créer des nouveaux produits répond t-il à un besoin du territoire ? Notre parcours est-il adapté à ces types de produits ?

- Thématiques d'actions des projets :



L'environnement est la thématique centrale de près de la moitié des projets (45,5%), suivi dans l'ordre par la culture (36,4%), l'économie circulaire (34,1%), la solidarité/bien-être (34,1%), l'alimentation durable (31,8%), la transition énergétique (29,5%).

Les répondants semblent être en phase avec notre contexte environnemental et social et donc certainement au plus près des besoins, s'agissant d'acteurs de la société civile.

b) ANALYSE

Commençons par préciser qu'en l'état, il est **impossible d'établir précisément le lien et le degré exacte d'influence des programmes d'Emergence Périgord sur les résultats présentés ci-dessus**. Ces derniers nous montrent plutôt l'impact territorial des projets eux-mêmes.

Toutefois, le simple fait de pouvoir les compiler et les analyser, nous permet de tirer un certain nombre de conclusions intéressantes sur le rôle des projets dans leurs territoires.

Dans le même temps, comme nous l'avons vu dans les conclusions de la 2^e hypothèse, Emergence Périgord est vu par les participants aux parcours comme un moyen efficace de mise en réseau. **Nous pouvons donc considérer qu'Emergence Périgord joue son rôle dans cet ensemble de résultats sans pour autant pouvoir le démontrer de façon explicite** (cf. le résultat sur l'importance des outils de l'analyse du territoire vu plus haut)

Quoiqu'il en soit, on peut constater **un impact sur le territoire au moins à deux niveaux : « organisationnel » (ressources humaines et gouvernance) et « opérationnel » (offres et clients/bénéficiaires)**.

- L'impact territorial « organisationnel » des projets

Tout d'abord, notons que nos répondants - qui sont les porteurs de projets initiaux -, indiquent être toujours présents au sein des organisations dans des postures de direction et/ou de stratégie. **Il y a donc à priori une certaine stabilité et un faible « turn-over » de leur part sur ces fonctions stratégiques de gouvernance.**

On peut expliquer cela par la relative jeunesse (maximum 5 ans d'existence) des projets qui ne permet probablement pas d'avoir encore **abordé la question de la transmission ou de la reprise du projet par d'autres personnes**. On peut également en déduire que les fondateurs restent quelques années les décideurs des projets et ce faisant, **ils s'inscrivent sur le territoire où se réalise leur projet sur un moyen/long terme.**

Par ailleurs, le caractère collectif des organisations de l'ESS suppose que les porteurs de projets initiaux aient besoin de **mobiliser des personnes localement pour participer aux organes de gouvernance de leurs structures et/ou pour contribuer à la réalisation des activités.**

En plus d'eux-mêmes, les porteurs de projets initiaux **fédèrent donc localement des personnes dont l'implication est motivée par la contribution à un objectif commun** (celui de la structure), **sans qu'elles semblent en retirer une rétribution monétaire directe**. Ce propos est étayé par nos résultats ci-dessus montrant que la taille des équipes qui œuvrent quotidiennement aux activités est supérieur au nombre des effectifs salariés de structures, ce qui suppose que le salariat soit à priori épaulé par du bénévolat pour le fonctionnement des activités.

Enfin, nous pouvons constater que les structures **œuvrent de façon largement majoritaire à construire des solutions autour des enjeux de transition écologique.**

Par conséquent, on peut en conclure que **la création d'une structure de l'ESS sur un territoire donné va avoir pour effet de mobiliser largement les résidents d'un territoire** – au-delà du seul porteur initial - **autour d'un objectif commun qui s'inscrit** – dans notre cas précis - **dans des actions collectives en faveur de la transition écologique**. Ceci peut nous permettre d'affirmer que les structures jouent donc un rôle dans la dynamisation d'un territoire.

- L'impact territorial « opérationnel » des projets

Pour se représenter l'effet de mobilisation territoriale des structures, il nous a semblé intéressant d'extrapoler nos résultats : **l'ensemble des structures ayant répondu au questionnaire mobilisent au total 472,5 personnes dans leur gestion quotidienne et s'adressent à 7203 bénéficiaires annuels.**

Si on rapporte ces chiffres à nos 43 réponses, cela nous donne le portrait d'une structure type issu de nos parcours, à savoir : **environ 11 personnes qui œuvrent quotidiennement à la gestion des activités pour 168 bénéficiaires annuels.**

Les structures mentionnent la « *création de nouveaux services* » et la « *création d'espaces favorisant les liens sociaux* » comme les deux actions principales qu'elles mettent en œuvre. Ainsi, avec ce que l'on vient d'évoquer plus haut, on peut donc considérer **que les structures de l'ESS contribuent à inventer de nouvelles réponses aux besoins d'un territoire tout en favorisant le développement des liens sociaux.**

Par ailleurs, comme on l'a vu, une grande partie des porteurs de projets investissent dans leur projet du temps qu'ils financent soit dans le cadre d'indemnités chômage, soit sur fonds personnels. **On peut donc en conclure que les porteurs de projets investissent leur territoire pour construire des réponses collectives et fédératrices aux enjeux de la transition écologique.**

Pour conclure, on peut dire que les projets issus des parcours contribuent à **(re)dynamiser un territoire via la création de liens sociaux et le partage de valeurs communes pour faire société.**

À retenir

- 1- Les structures créées s'inscrivent majoritairement dans le domaine de la transition écologique ;
- 2- La nature collective des projets permet de fédérer autour d'un objectif commun et d'avoir un effet de mobilisation sur le territoire ;
- 3- Les porteur-e-s de projets investissent durablement leurs forces personnelles de travail et leurs fonds propres au service de leur territoire,
- 4- Les parcours d'Emergence Périgord contribuent au développement d'une proximité organisée du territoire et donc à son attractivité socio-économique durable.

d) AXES DE PROGRES

- Valoriser et mutualiser l'expertise des porteurs de projets dans le cadre de la transition écologique et sociale
- Réaliser un suivi pour pouvoir analyser sous quelle temporalité les projets créent de l'emploi et à quelle ampleur.
- Animer une communauté EP pour poursuivre la mise en relation des PP/ des projets entre les différentes promotions
- Questionner l'opportunité d'accompagner des projets plus orientés autour de produits que des services

Hypothèse n°5 :

Les parcours d'Emergence Périgord permettent aux projets d'identifier et d'impliquer leurs écosystèmes dans leur modèle économique.

- **Notre objectif ici est de pouvoir mieux qualifier l'implication locale des projets, de qualifier l'hybridation des modèles économique et d'évaluer les modalités d'amorçage financier**

a) RESULTATS

Relation des projets avec les partenaires publics et privés du territoire

Nous avons choisi d'analyser l'implication des écosystèmes dans les structures par deux questions concernant la régularité des relations avec la sphère publique et la sphère privée.

Intensité des relations

De façon générale, pour l'ensemble des parcours, notons **qu'un tiers des structures indiquent n'avoir aucune relation avec des partenaires publics (31,8%) ou des partenaires privés (34,1%).**

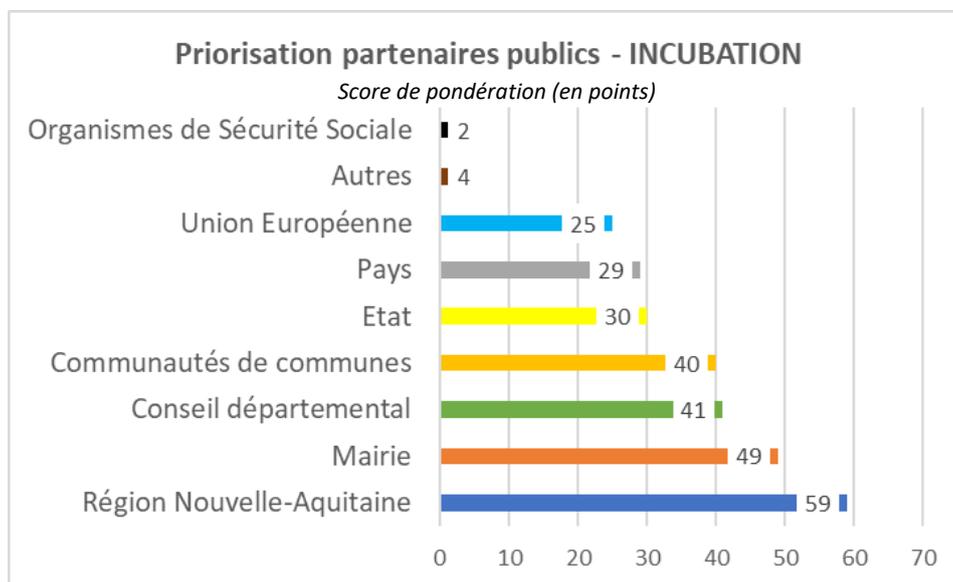
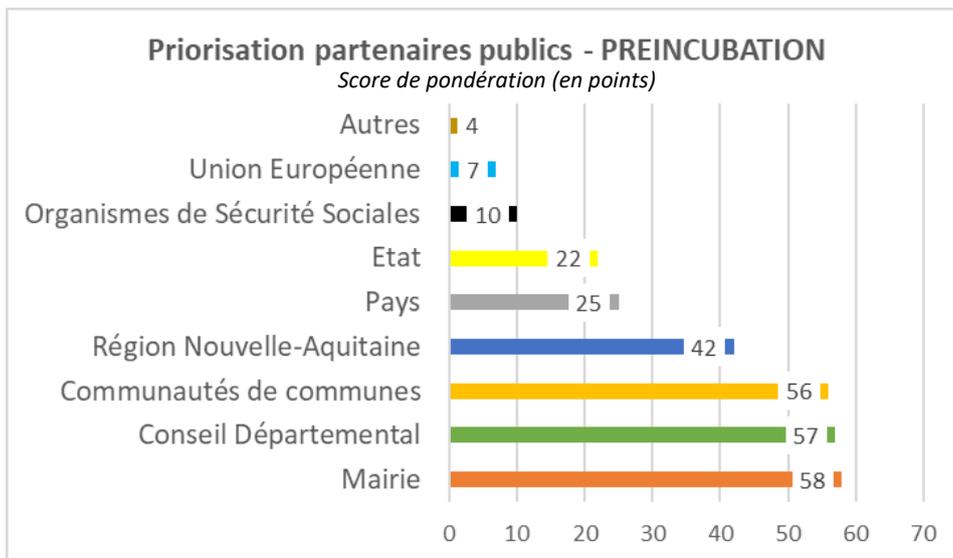
La grande majorité des répondants indiquent avoir des relations faibles (45,4% pour le public et 40,9% pour le privé) avec leur écosystème, tandis qu'un quart indiquent avoir des relations fortes avec ces partenaires (respectivement 22,8% pour le public et 25% pour le privé).

Ce premier niveau de résultat est à mettre en regard avec une analyse par parcours : **les projets d'incubation ont tendance à avoir d'avantage développé de relations avec les partenaires publics et privés que les projets issus de la préincubation** - 81% des structures issues de l'incubation indiquent avoir des relations avec des partenaires publics contre 59% de la préincubation ; et 76% des structures issues de l'incubation indiquent avoir des relations avec la sphère publique contre 59% des structures issues de la préincubation. On peut supposer que l'enjeu de pérennité des actions et des emplois propre aux projets d'incubation peut expliquer cette assise plus importante.

D'autre part, notons que le soutien des partenaires publics est conditionné par l'état d'avancement des projets. Il est donc plutôt logique que les projets issus de la pré-incubation soient moins en lien avec ce type de partenaires. Notons enfin que nous ne possédons pas de données factuelles précises concernant le niveau de sensibilisation et de sensibilité des élus et techniciens des collectivités concernées à l'ESS.

Priorisation des relations

Nous avons ensuite demandé aux répondants de classer par ordre de priorité (de « Partenaire principal » à « Partenaire tertiaire ») les différents interlocuteurs publics, puis nous avons pondéré ce classement avec des coefficients pour pouvoir visualiser l'ordre d'importance des partenariats établis selon les deux parcours :



Lecture : La Région Nouvelle-Aquitaine est le partenaire public le plus cité des répondants du parcours d'incubation ; Les Mairies sont les partenaires publics les plus cités des répondants du parcours de préincubation.

Ainsi, on peut constater **que le trio de collectivités locales « Mairie », « Communautés de Communes », « Conseil Départemental »** sont les principaux partenaires institutionnels des structures.

Par ailleurs, la « **Région Nouvelle-Aquitaine** » est mentionnée comme le **premier partenaire public des structures issues du parcours d'incubation**. La place de l'Europe est quant à elle faiblement mentionnée ce qui peut s'expliquer par la méconnaissance des circuits de financements publics, dont peuvent bénéficier les structures qui ont plutôt à faire à l'autorité de gestion.

Pour ce qui concerne la **Région Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental**, nous pouvons également préciser que les logiques de financements en matière d'ESS et de la politique en faveur de l'économie circulaire sont naturellement liées à ce classement. Par ailleurs, notons qu'un certain nombre des projets accompagnés ont été lauréats du « Budget Participatif », mis en place par le Département.

Côté partenariats dans la sphère privée, sur l'ensemble des parcours, les répondants indiquent principalement travailler en partenariat avec des entreprises et de structures de l'ESS localement (62,5%), puis avec les réseaux et fédérations régionales et nationales ensuite (17,5%).

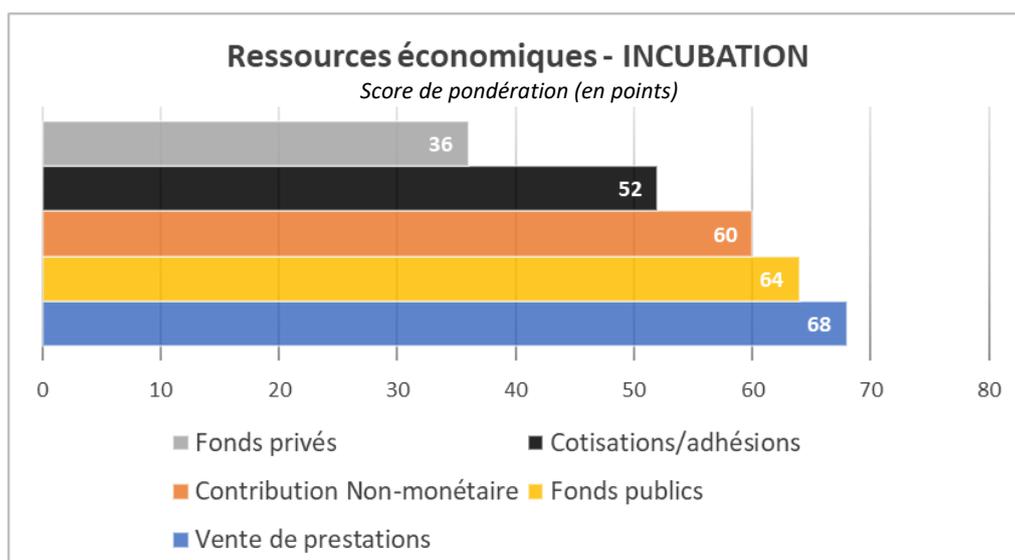
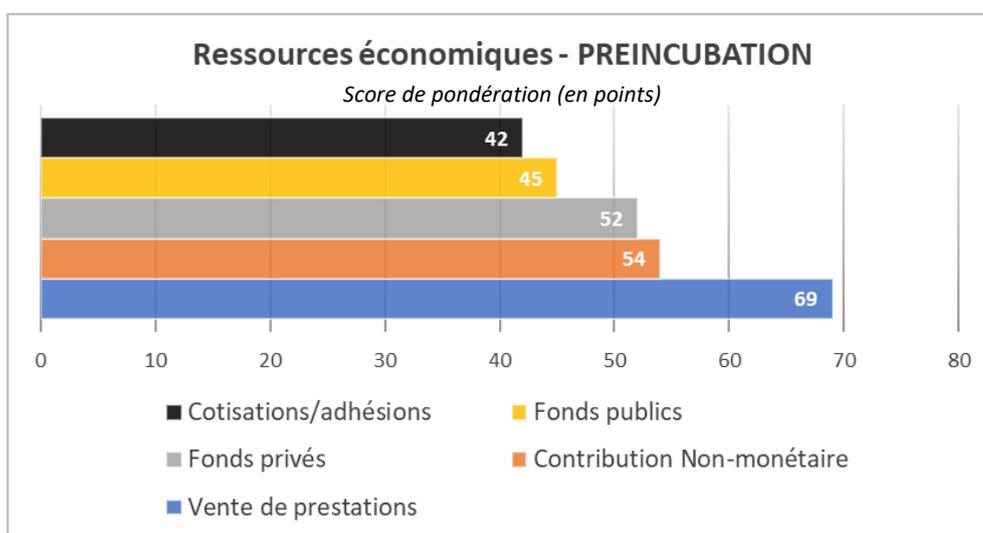
Les répondants issus du programme d'incubation, indiquent que les structures de l'ESS locales sont d'ailleurs leur premiers partenaires (38%), suivies des réseaux (19%) et des entreprises locales (14%).

Nature des modèles économiques des projets et financement d'amorçage

Comme nous l'avons vu précédemment, une grande majorité des structures sont principalement créées sous forme d'associations employeuses.

Nous avons donc choisi de questionner également les répondants sur la composition de leur modèle de revenu actuel en leur demandant de classer de « Ressources principales » à « Ressources tertiaires » les différentes composantes d'un modèle hybride.

Nous avons ensuite pondéré avec des coefficients ces résultats de la même façon que le classement des partenaires publics pour pouvoir nous donner une photographie d'ensemble :



Lecture : Les ventes de prestations sont les principales ressources économiques des répondants du parcours d'incubation et de préincubation

Ainsi, nous pouvons constater que pour l'ensemble des répondants, **la vente de prestations est une des premières ressources des structures.**

La place des fonds publics dans les structures issues du parcours d'incubation s'explique naturellement par les politiques de financement que nous avons évoquées précédemment. Mais **dans les deux cas, les contributions non-matérielles tiennent une place importante dans les ressources.** Nous pouvons expliquer cela par la baisse significative des subventions pluriannuelles de fonctionnement des associations depuis une quinzaine d'années, au bénéfice de subventions par projet.

Nous avons donc choisi d'interroger les répondants sur la nature des contributions non-matérielles dont ils bénéficient dans l'exercice de leurs activités, majoritairement **elles sont de deux ordres : le « bénévolat/main d'œuvre » cités par 84,2% des répondants et « la mise à disposition de locaux » cités par 47,4% des répondants.** Viennent ensuite à égalité « les chantiers participatifs » et « la mise à disposition de matériel (39,5%) ». Enfin, « le troc de biens et services » est cité par un tiers des répondants.

Cet élément vient **corroborer l'affirmation que nous avons plus haut sur la dynamisation du territoire par l'activation de ses ressources humaines.** On peut aussi corréliser la mise à disposition de locaux avec la place qu'occupent les Mairies et les Communautés de communes dans l'ordre des relations partenariales publiques. Ces dernières sont souvent propriétaires de bâtiments sur leur territoire, dans lesquelles les structures peuvent s'implanter.

Enfin, nous avons également cherché à savoir comment les structures avaient financé le démarrage de leurs activités. Pour les structures **issues de la préincubation, l'apport en fonds personnels est le premier modèle d'amorçage (75,8%)** suivi – mais de très loin - par les premières ventes de biens (31%). Tandis que pour **les structures issues de l'incubation, les subventions publiques sont majoritairement citées (61,9%)** suivi des premières ventes de biens (47,6%) et les fonds personnels (42,8%).

Le recours à « l'emprunt bancaire », le « financement participatif » et les « dons et legs » sont cités de façon relativement anecdotique.

Toutefois, même si cela ne transparaît pas dans les résultats du questionnaire, **certains projets bénéficient de financement à court terme de type « Fonds d'Amorçage Associatif » et à moyen terme de type « Contrat d'Apport Associatif » de la part de France Active Nouvelle-Aquitaine.** Ces financements interviennent soit à la sortie du parcours soit dans un horizon de 1 à 3 ans après les parcours. Ces financements étant corrélés à la création d'un emploi au sein de la structure ainsi qu'à la capacité et la pertinence pour leur modèle économique de supporter de l'emprunt.

En général, par promotion de parcours d'incubation, 1 à 2 projets/an sont financés par France Active Nouvelle-Aquitaine ou poursuivent leur accompagnement à leur structuration financière dans le cadre du parcours « CAP'AM⁴ ».

La question se pose donc de savoir si nos parcours et plus largement le montage de ce type de projet est conditionné par la disponibilité de fonds propres, ce qui vient interroger le rôle d'Emergence Périgord pour « corriger » ou « palier » à ce déséquilibre entre les porteurs de projets.

⁴ <https://franceactive-nouvelleaquitaine.org/accompagnement-france-active-nouvelle-aquitaine/>

b) ANALYSE

Ces résultats nous amènent à considérer **qu'il existe un réel impact de l'hybridation des modèles économiques⁵ sur la mobilisation des écosystèmes territoriaux**. Toutefois, nous pouvons nous interroger sur **l'ampleur de cette mobilisation des écosystèmes territoriaux au regard des modalités d'amorçage mentionnées par les répondants**.

Un modèle économique des structures au service d'un développement de territoire de long-terme

Nous pouvons tout d'abord indiquer **que nos parcours mettent un accent fort dans leur contenu sur la nécessité d'établir et d'engager son écosystème territorial dans son projet**. Cela se matérialise lors des ateliers collectifs, l'itinérance de la préincubation, le processus de sélection des projets d'incubation par un jury « territorial », l'organisation d'une journée commune incubation/préincubation de pitch, l'incitation à la constitution de comité de pilotage par projet, les mises en relations individuelles, etc...

A la lecture des résultats, nous pouvons **donc en conclure que le format et le contenu, des parcours d'Emergence Périgord ont une influence sur la façon dont les structures naissantes impliquent de façon efficace leurs écosystèmes territoriaux**, sans pour autant pouvoir en définir le degré exact.

Ce constat vient également compléter notre analyse de la précédente hypothèse si les porteurs de projets initiaux mobilisent les ressources de leur territoire et contribuent à la production d'une « proximité organisée », ils ne le font pas uniquement avec leurs bénéficiaires et leurs « ressources humaines », mais également avec les autres composantes du territoire, à savoir les institutions publiques, les entreprises privées et les autres structures de l'ESS. **Ainsi le message en faveur de la transition écologique qui semble être porté par ces structures, ne se résout pas aux seuls citoyens concernés mais vient également interpeler les autres composantes de la sphère économique et institutionnelle locale.**

Par ailleurs, on peut aussi constater que les structures travaillent déjà en partenariat avec les autres structures ESS de leur territoire, ce qui, au vu des résultats sur les compétences de coopération obtenus lors de l'hypothèse 2, pourrait permettre de penser que les parcours de l'incubateur ont également une influence à ce niveau-là.

Enfin, les structures étant au carrefour des sphères publiques et privées, on peut envisager que cette compétence autour de la coopération peut **permettre d'embarquer plus largement leurs écosystèmes sur des réflexions de développement de long terme et donc de favoriser les dynamiques de coopération territoriales en faveur de la transition.**

Une hybridation des modèles impliquant un amorçage peu risqué et probablement limité

Concernant **les modèles économiques d'amorçage, on peut constater qu'ils semblent plutôt « prudents » et peu financiarisés**. Les explications possibles sur ce point :

⁵ Précisons ici que si elle peut être choisie, cette hybridation des modèles économiques peut également être imposée par les critères d'éligibilité des aides publiques impliquant des parts d'autofinancements et de co-financements.

- D'une part, les porteurs des projets sont dans une logique de gestion en « *bon père de famille* » et ils n'engagent que les moyens qu'ils arrivent à constituer patiemment autour d'eux en limitant la prise de risque ;
- D'autres part, le caractère hybride des modèles et les modalités de création de valeurs propres aux structures ne correspond pas aux standards bancaires et empêche des levées de fonds plus conséquentes,
- Enfin, les politiques publiques d'amorçage sont peut-être insuffisantes pour permettre à ces projets d'utilité sociales de s'amorcer durablement

Pour l'une ou l'autre de ces conclusions, **on peut donc supposer que les structures se trouvent dans une posture où elles subviennent à leurs besoins immédiats mais peuvent se trouver limitées dans leurs premiers développements par la nature des politiques publiques de financement de projets.**

Ceci peut également être renforcé par l'approche que les parcours d'Emergence Périgord donnent au « territoire ». En effet, si les structures sont bien attachées à répondre à des enjeux locaux/territoriaux, **cela ne signifie pas pour autant qu'il existe toujours un « marché » localement mature et suffisamment développé pour soutenir leurs activités.** Elles ont donc besoin d'appuis complémentaires, notamment publics, pour mener à bien leurs activités.

Cet élément est important à considérer car si l'on abordait les parcours d'Emergence Périgord en mettant l'accent non plus sur une logique de « territoire » mais sous l'angle principal de « marché », **il n'est pas certains que nous aurions la même qualité de mobilisation des écosystèmes locaux, le même effet d'entraînement citoyen et la même vision de long-terme proposé par les structures.**

Cependant, cette approche limite aussi le recours aux financements « traditionnels » de la création d'activités économiques. **C'est pourquoi, nous pouvons noter que les financements publics et le recours aux fonds privés restent les seules sources de financements abordables pour les structures.** Sans que ce soit l'objet principal de d'Emergence Périgord, il s'agit sûrement là d'un point d'attention et probablement un axe de recherche pour trouver des points d'amélioration.

À retenir

- 1- L'implication des partenaires publics et privés locaux dans les modèles économiques des structures vient confirmer la capacité de mobilisation et d'entraînements des projets accompagnés sur leur territoire
- 2- Le développement ou le renforcement des compétences de coopération ainsi que le rôle de mise en réseau joué par Emergence Périgord, semble influencer le développement de dynamiques de coopération en faveur de la transition sur les territoires ;
- 3- Les dynamiques financières d'amorçage qui puisent principalement dans les fonds propres des porteur-e-s de projets et les fonds publics peuvent restreindre les développements futurs des structures

d) AXES DE PROGRES

- Explorer les alliances possibles avec les entreprises de leur territoire ;
- Travailler autour du financement territorial en mobilisant les entreprises du territoire, les partenaires publics et des banques ;

- Explorer la recherche de financement en collectif en exploitant les dynamiques de coopération ;
- Continuer de sensibiliser les porteurs de projet au recours à l'emprunt et différentes solutions de financement bancaire lorsque le projet le permet et qu'un besoin est détecté ;
- Participer aux actions qui sensibilisent les acteurs publics et privés à l'importance des fonds d'amorçage dans l'ESS

MERCI !

Créé en 2018, Emergence Périgord a souhaité rendre compte du chemin parcouru depuis 5 ans à travers une démarche de mesure d'impact social.

Ce travail a été co-construit par les équipes d'Emergence Périgord. Le rapport d'impact a été rédigé entre août et novembre 2023 par Pierre Simonnet (ATIS) et Florence Dorent (Coop Alpha 24), avec les contributions d'Elise Depecker (ATIS), de Sophie Patanchon (France Active Nouvelle-Aquitaine), de Luc De Pouilly (ATIS) et de Marie Chavez (ATIS).

L'équipe d'Emergence Périgord tient à remercier l'ensemble des participant-e-s aux parcours de préincubation et d'incubation qui ont accepté de répondre au questionnaire dont les résultats nous ont permis de présenter les différents éléments d'analyse dans ce rapport. L'équipe remercie également l'ensemble des participant-e-s depuis 2018, sans qui Emergence Périgord n'existerait pas et qui, chaque année, ont permis de faire évoluer nos programmes, d'expérimenter nos approches et faire grandir nos parcours.

Enfin, nous tenons à remercier les partenaires d'Emergence Périgord qui soutiennent et ont soutenu Emergence Périgord entre 2018 et 2023.



Un incubateur animé par :



Pour contacter l'équipe d'Emergence Périgord
Écrivez à contact@emergence-perigord.fr

Retrouvez l'intégralité de notre rapport d'impact sur : www.emergence-perigord.fr